Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260522-DEL2026_83-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice :27
présents :25
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : vingt-deux mai
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

PRESENTS : M. MARY Jean-François, Mme ALLARD Clarisse,M. BARON Christophe,Mme BAUDU Nolwenn,M. BLOSSIER Thomas,Mme BOCQ Florence,Mme CAILLET Angélique,Mme COYAC Emmanuelle,M. DEQUI Claude, M. DOUZAMY Bruno,M. HEMERY Didier,M. JOLY Pierre-Alexandre,M. LEBRUN Jean-Lou,M.LE FOL Yoann,M. LE LIEVRE Jérôme,Mme MAHE Séverine,Mme MAUVOISIN Marie-Hélène,M. MEHAT Damien,M. PANHALEUX Dominique,Mme POTIER Floriane,Mme ROBIC Catherine,Mme SCHOTT Virginie,M. SEILLER Michel,M. SOURDRIL Maximilien, Mme VANDEKERKHOVE Christine.

Mme MORAND Anna donne procuration à M.MARY Jean-François
Mme RENOU-COLMONT Dominique donne procuration à Mme Marie-Hélène MAUVOISIN

Secrétaire de séance : Mme ALLARD Clarisse

Rapport de Monsieur Michel SEILLER, Maire-Adjoint, en charge des finances, des ressources humaines et de la vie économique

Monsieur Michel SEILLER, Maire-Adjoint, rappelle que le tableau des effectifs doit être mis à jour pour permettre les évolutions statutaires des agents de la collectivité et des mobilités au sein des services.
La mise à jour proposée concerne :

Agents Titulaires ou stagiaires au titre des avancements de grade 2026

Suppression

- Suppression d'un poste de technicien principal de 2ème classe à compter du 01/07/2026

Création

- Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à compter du 01/07/2026

Temps partiel

- Validation du temps partiel à 80% sur autorisation d'un adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 01/06/2026 en vue d'une retraite progressive à 80%.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260522-DEL2026_83-DE

Agents contractuels :

- Création d'un contrat de projet à temps complet à la France services à compter du 1er juin 2026 sur les missions de conseiller-ère France Services sur le grade d'agent administratif. Contrat 1 an renouvelable
- Création d'un contrat de projet à temps non complet (20/35ème) à la France services à compter du 1er juin 2026 sur les missions de conseiller-ère France Services sur le grade d'agent administratif. Contrat 1 an renouvelable.
- Création d'un poste de rédacteur contractuel à temps complet, chargé de l'urbanisme, en application de l'article L332-8-2b0 du CGFP, dans le cadre de la procédure de recrutement (aucune candidature de titulaire n'ayant été reçue).- Contrat de 3 ans à compter du 15 juin 2026.

Restaurant scolaire

- Création de 2 postes à temps non complet (6.32/35ème) sur les fonctions d'agent de restauration scolaire à compter du 01/09/2026 jusqu'au 02/07/2027. Filière technique
- Création d'un poste à temps non complet (7/35ème) sur les fonctions d'agent de restauration à compter du 01/09/2026 jusqu'au 02/07/2027 – Filière technique.
- Création d'un poste à temps non complet (8.36/35ème) sur les fonctions d'agent de restauration à compter du 01/09/2026 jusqu'au 02/07/2027.
- Création d'un poste à temps complet sur les fonctions d'ATSEM et d'animateur /trice du centre de loisirs à compter du 01/09/2026 jusqu'au 02/07/2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **de valider les modifications présentées ci-dessus.**
- **De prévoir à cette fin une enveloppe de crédit au budget.**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Clarisse ALLARD

Conseillère municipale

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

Mairie d'Allaire MORBIHAN